

Bourses et réorientation ?

Un étudiant peut bénéficier de **7 droits à bourse pour toute sa scolarité** :

5 au maximum pour sa licence et 2 ou 3 pour son master (selon qu'il a utilisé 5 droits ou moins pour sa licence).

La règle est la suivante :

Aucun contrôle de crédits pour les **deux premiers droits**.

- Le 3^e droit n'est accordé que si l'étudiant a validé 60 crédits (2 semestres ou 1 année).
- Le 4^e ou le 5^e droit n'est accordé que si l'étudiant a validé 120 crédits (4 semestres ou 2 années).
- Le 6^e droit n'est accordé que si l'étudiant a validé 180 crédits (6 semestres ou 3 années).

Informations complémentaires et renouvellement de la demande de bourse sur www.crous-dijon.fr

Demande de bourse avant le 31 mai !



Pôle Formation et Vie Universitaire

Maison de l'université
Esplanade Erasme
BP 27877
21078 Dijon Cedex

03 80 39 39 80
pole.formation@u-bourgogne.fr
<http://ub-link.u-bourgogne.fr>

Horaires

Accueil du Pôle :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h



L'université,
c'est aussi avoir la possibilité
de changer de route
en cours d'études.



"Pour construire votre projet, n'hésitez pas à demander conseil au personnel du Pôle Formation et Vie Universitaire, à venir consulter la documentation à votre disposition ou à prendre rendez-vous auprès des Conseillers-ères d'Orientation-Psychologues."

Conception : service communication uB & Pôle Formation et Vie Universitaire | oct. 2016 | © V. Arbelet - uB - CC

Guide de la réorientation à l'uB



Se réorienter à la fin du 1^{er} semestre, dans une autre licence

La démarche est la suivante : **demandez une fiche de réorientation interne à votre scolarité d'origine ou au Pôle Formation et Vie Universitaire** puis la remettre accompagnée d'une lettre de motivation et des relevés de notes obtenus au bac et après le bac, **à la scolarité de la formation dans laquelle vous souhaitez vous réorienter**. Les dates et conditions sont variables d'une UFR à l'autre.

Il est conseillé de faire cette demande avant la rentrée du semestre 2.

Changer de filière à la fin de la L1

● Quels que soient votre filière et votre niveau (Licence, DUT), si vous voulez vous réorienter en 1^{ère} année de Licence, dans un DUT ou un BTS, vous devez passer par le portail www.admission-postbac.fr
Attention, vous devez vous inscrire entre le 20 janvier et le 20 mars !

Pour une réorientation, en licence il vous sera demandé de remplir un dossier et de détailler votre motivation. Le Pôle Formation et Vie Universitaire peut vous accompagner dans cette démarche.

● Si vous avez validé une première année de licence mais que vous souhaitez vous réorienter vers une filière professionnalisée, vous pouvez candidater directement en :

➔ 2^e année de DUT Information-Communication, option Information numérique dans les organisations à l'IUT de Dijon, Renseignements sur le site : <http://iutdijon.u-bourgogne.fr>

ATTENTION !
Les réorientations ne sont pas automatiquement acceptées !



Ateliers d'orientation

Vous vous interrogez sur votre orientation ? Vous souhaitez construire votre projet de formation et/ou votre projet professionnel.

Le Pôle Formation et Vie Universitaire vous propose une nouvelle formule : des ateliers collectifs qui vous permettront notamment de définir vos intérêts, de savoir où et comment chercher les informations, de découvrir des métiers.

Pour vous inscrire, rendez vous à l'espace conseil du Pôle formation et vie universitaire à la Maison de l'Université ou téléphonez au 03 80 39 39 80.

Étudiants de PACES,

pensez à formuler vos vœux de réorientation sur APB du 20 janvier au 20 mars dans le cas d'un éventuel échec au concours ou de la non possibilité de redoubler la PACES.

La procédure complémentaire sur APB, à partir de juin, n'est pas ouverte pour toutes les filières ! (en fonction des places vacantes).

Se réorienter dans une formation professionnalisée

À la fin du premier semestre, l'uB propose à ses étudiants des possibilités de réorientation dans des filières courtes et professionnalisées :

DUT

● Gestion Administrative et Commerciale des Organisations

Le département GACO de l'IUT de Dijon accueille des étudiants de toutes filières qui souhaitent se réorienter sans perdre une année **pour une rentrée décalée en janvier**.

Vous intégrez une promotion de 30 étudiants et, après validation du semestre 2, vous entrez en deuxième année en septembre.

Le dossier de candidature est téléchargeable du 2 novembre au 3 décembre 2016 sur :

<http://iutdijon.u-bourgogne.fr>

Contact :

- secrétariat de GACO
au 03 80 39 64 66
- ou scolarité de l'IUT
au 03 80 39 64 02

● Semestre STIC

L'IUT de Dijon - Auxerre propose un **semestre de réorientation de février à juin**.

Ce semestre vous permet de vous inscrire à la rentrée suivante en première année dans l'un des DUT suivants :

■ Métiers du multimédia et de l'internet
■ Informatique

■ Réseaux et télécommunications

Candidature et informations complémentaires en janvier sur :

<http://iutdijon.u-bourgogne.fr/stic>



BTS

● Assistant de manager

Le lycée Montchapet organise une rentrée décalée en janvier. Cette réorientation vous permet d'intégrer la deuxième année en septembre, de bénéficier d'une formation intensive, de réaliser des stages en entreprise (dont un à l'étranger) et d'approfondir deux langues étrangères.

Les responsables du BTS organisent des permanences d'information au 1^{er} étage de la faculté de lettres en décembre.

Dossiers de candidature disponibles au Pôle Formation et Vie Universitaire ou sur le site du lycée.

Contact :

sandrine.borell@ac-dijon.fr
06 15 16 64 75
<http://lyc21-montchapet.ac-dijon.fr>

● Management des Unités Commerciales

Le lycée Le Castel propose une rentrée décalée en janvier en BTS MUC.

Cette formation vous permettra de devenir responsable de tout ou partie d'une unité commerciale.

Dossiers de candidature disponibles au Pôle Formation et Vie Universitaire ou au Lycée Le Castel
bts.muc@lyc-lecastel.fr
03 80 76 70 28

● Europlastics et composites ● Systèmes numériques, option Electronique et communication

Ces formations se dérouleront aux lycées Curie & Janot de Sens. Les dossiers de candidature sont à retourner avant fin janvier pour une rentrée en février.

Informations complémentaires
<http://lyc89-janot.ac-dijon.fr>
03 86 95 72 00